

POUVOIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 juin 2026

**à retourner avant le 1 juin 2026
au bureau permanence ou par messagerie**

**ou bien à remettre le jour de l'AG
par votre représentant**

Les membres du Bureau peuvent également être vos représentants

Je soussigné.e,
membre de l'ASCE 33 Cerema

donne pouvoir à..... ,
membre de l'ASCE 33 Cerema - 3 pouvoirs maximum

pour me représenter et prendre part aux différents votes qui auront
lieu lors de l'Assemblée Générale du 2 juin 2026.

Fait à le,

.....
(écrire à la main « Bon pour pouvoir »)

signature :